

OBJET : Commission Vie Étudiante

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-dessous un rappel au sujet du déroulement des prochaines commissions Vie étudiante :
Ce rappel ne remplace pas la lecture du règlement du FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes).

Commissions Vie étudiante 2025-2026		
Date limite d'envoi des dossiers par mail : scvu.fsdie@listes.univ-ubs.fr	Commission Vie étudiante (Présentation du/des dossier(s) de demande de subvention par un membre de l'association)	Salles
Jeudi 4 septembre 2024 à 12h	Jeudi 18 septembre 2025	Salle immersive SSI Lorient Salle immersive SSI Vannes
Jeudi 6 novembre 2024 à 12h	Jeudi 13 novembre 2025	Salle immersive SSI Lorient Salle immersive SSI Vannes
Jeudi 15 janvier 2025 à 12h	Jeudi 29 janvier 2026	
Jeudi 5 février 2025 à 12h	Jeudi 19 février 2026	
Jeudi 5 mars 2025 à 12h	Jeudi 19 mars 2026	
Jeudi 7 mai 2025 à 12h	Jeudi 21 mai 2026	

Lors de la transmission des dossiers de subvention, le dossier doit :

- Être entièrement complété et signé du responsable du projet
- Comporter un dossier détaillé de présentation du projet
- Présenter un budget prévisionnel équilibré (avec un total des recettes strictement égal au total des dépenses)
- Avoir transmis préalablement toutes les pièces demandées (demande d'agrément, statuts, récépissé Préfecture, charte des associations, RIB, ...)

Le dossier de subvention doit être en format PDF unique et inclure l'ensemble des devis (si dépenses supérieures à 200€).

Informations pratiques : <https://www.univ-ubs.fr/fr/vie-des-campus/vie-etudiante/associations-etudiantes.html>

Avant le dépôt du dossier, les porteurs du projet doivent obligatoirement prendre un rendez-vous avec un personnel du service culture et vie des campus qui assiste l'association au montage et à la finalisation de leur dossier. Il peut aussi orienter les étudiants vers les autres sources de financement envisageables. Sans ce premier rendez-vous avec le service culture et vie des campus, la demande de subvention ne sera pas examinée par la Commission Vie Étudiante.

Si les porteurs de projet ne respectent pas les délais indiqués, la demande de subvention ne sera pas examinée par la Commission Vie Étudiante.

Le Service Culture et Vie des Campus et la Maison des Étudiants restent à votre écoute pour toute question.

La Directrice du Service Culture et Vie des Campus,
Delphine LE GALL



Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

